



The union for financial professionals.  
Le syndicat des professionnels de la finance.

Le 17 décembre 2021

L'honorable Mona Fortier, C.P., députée  
Présidente du Conseil du Trésor  
90, rue Elgin, 8<sup>e</sup> étage  
Ottawa, Ontario, K1A 0R5

Madame la Ministre,

Étant donné la situation de plus en plus préoccupante du variant Omicron de la COVID-19, nous vous écrivons pour vous demander de faire preuve d'un leadership ferme et de fournir des directives cohérentes et centralisées aux ministères et aux administrateurs généraux en ce qui concerne :

1. le télétravail, et
2. les employés essentiels n'ayant pas accès à une troisième dose du vaccin contre la COVID.

Pour réduire la confusion et protéger les employés, il est plus important que jamais que les ministères puissent compter sur une décision claire du Bureau de la dirigeante principale des ressources humaines relativement à la façon de mettre en œuvre et de gérer le télétravail pendant la pandémie. Nous avons constaté des incohérences parmi les ministères dans la mise en pratique du télétravail en raison des directives vagues et du manque d'orientation du Conseil du Trésor.

Notre position est claire et conforme à votre position antérieure : si les employés de la fonction publique ont la possibilité de télétravailler, ils devraient le faire autant que possible. Ainsi, ils pourront rester en sécurité et se conformer aux directives de la santé publique, tout en maintenant l'excellente qualité de service, sans interruption, qu'ils ont offerte tout au long de la pandémie.

En ce qui concerne les personnes dont le travail est considéré comme essentiel et qui ne peuvent recevoir une troisième dose du vaccin dans leur province, le gouvernement fédéral devrait leur donner accès à une dose de rappel en l'absence de tests de dépistage rapides. Avec la menace croissante du virus Omicron, le personnel de la fonction publique ne devrait pas avoir à craindre pour sa sécurité au travail, surtout en ayant un employeur aussi respectable et honnête que le gouvernement du Canada.

Bien que nous comprenions que les temps sont durs et qu'il est difficile de s'adapter constamment aux directives de santé publique qui changent sans cesse, nous vous prions instamment, Madame la Ministre, de ne pas déléguer des responsabilités et de ne pas laisser des directives souples

ouvertes à l'interprétation, mais plutôt d'être une leader pour les ministères et de communiquer un message clair et centralisé aux administrateurs généraux les informant que les mesures recommandées devraient être appliquées dans la mesure du possible.

En vous remerciant de la prompte attention que vous accorderez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.



Dany Richard, MBA, CPA, CMA, ICD.D  
Coprésident du Conseil national mixte et président de l'ACFO-ACAF

Au nom de :

Institut professionnel de la fonction publique du Canada  
Association canadienne des employés professionnels  
Association canadienne des agents financiers  
Association des juristes de justice  
Association professionnelle des agents du Service extérieur  
Association des employés du Conseil de recherches  
SCFP, section locale 104  
Gilde de la Marine Marchande du Canada  
FIOE, section locale 2228  
Conseil des métiers et du travail du chantier maritime du gouvernement fédéral (Ouest)  
Conseil des métiers et du travail du chantier maritime du gouvernement fédéral (Est)  
Association des pilotes fédéraux du Canada  
Association des chefs d'équipe des chantiers maritimes du gouvernement fédéral

/ cc: Christine Donoghue, dirigeante principale des ressources humaines  
Marie-Chantal Girard, sous-ministre adjointe principale, Relations avec les employés et Rémunération globale